

Pour un été plein et riche

Le mot du Maire

Je ne crois pas utile de revenir ici sur le scrutin municipal de mars et juin derniers. Les résultats ont été largement décortiqués et commentés. Il n'est plus temps de regarder dans le rétroviseur. Aujourd'hui, c'est dans le futur qu'il nous faut nous projeter.

Au nom de l'équipe que j'ai le plaisir d'animer, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez manifestée. C'est une fierté mais aussi un honneur qui nous engagent et dont nous mesurons pleinement l'importance et les responsabilités qui sont désormais les nôtres.

Un mot aussi pour féliciter toutes celles et tous ceux qui, quel que soit leur vote, se sont exprimés. Avec un taux de participation de quelque 70 %, près de deux fois supérieur à la moyenne nationale, les Vallouisiens et Pelvousiens sont à féliciter.

Ainsi, une nouvelle équipe prend, sans à-coup, le relais de celle qui, de 2014 à 2020, a administré la Commune. Elle est déjà pleinement au travail. Les tâches ont été réparties et les responsabilités endossées. Le budget 2020 a été adopté à l'unanimité le 16 avril dernier. Il ne nous a pas été possible de vous en rendre compte en temps et en heure. C'est chose faite aujourd'hui. Ce budget vous est présenté dans les pages qui suivent. Je me limiterai ici à souligner que ce budget s'exécutera sans augmentation de la pression fiscale communale et sans recours à l'endettement. Il est la traduction d'un engagement fort que nous avons pris : investir juste et raisonnablement.

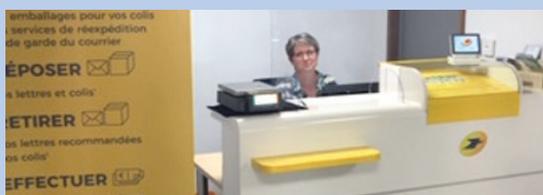
D'autres dossiers importants nous attendent. Ils vous sont connus, ayant été largement évoqués dans notre programme, lors de la dernière campagne électorale. Rendre compte de leur avancement sera, trimestre après trimestre, une des raisons d'être, comme par le passé, de ce bulletin trimestriel.

D'ores et déjà un pari nous engage : être à la hauteur des attentes des touristes qui, après ces temps de confinement, ont choisi nos montagnes pour y passer leurs vacances. Nous nous devons de tout mettre en œuvre, chacun à notre place, pour que l'été 2020 soit pour eux un été plein et riche. Et que demain, celles et ceux qui découvriront cette année notre vallée, aient une forte envie de revenir. L'économie locale a, toutes ces dernières semaines, grandement souffert d'une forte désaffection touristique. Regardons devant nous, en unissant nos forces, pour que l'été 2020 soit pour tous un été réussi.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux



AGENCE POSTALE



**Mercredi 15 juillet : Ouverture de l'Agence Postale intercommunale
de Vallouise centre bourg,**

dans les locaux de l'ancienne Mairie.

Véronique Livoir en est la gérante.

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

1er TOUR	PELVOUX	VALLOUISE	TOTAUX
Inscrits	437	738	1175
Votants	294	470	764
Nuls & Blancs	17	23	40
Exprimés	277	447	724
Ensemble pour l'avenir (Jean Conreaux)	96	222	318
Et pourquoi pas ? (Laurent Vernet)	97	141	238
Changer de sens (Gérard Sémiond)	84	84	168
2e TOUR	PELVOUX	VALLOUISE	TOTAUX
Inscrits	438	736	1174
Votants	305	515	820
Nuls & Blancs	21	24	45
Exprimés	284	491	775
Ensemble pour l'avenir	137	254	391
Et pourquoi pas ?	147	237	384

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Elu le 2 juin dernier, le nouveau Conseil municipal s'est réuni le vendredi suivant, 3 juillet, à 18h, pour une séance d'installation. En ouverture de réunion, Jean Conreaux tint à adresser un mot de bienvenue aux nouveaux élus et à rendre hommage à celles et à ceux qui, au cours de ces six dernières années, furent membres de cette assemblée :

« Je voudrai d'abord citer Gérard Sémiond, maire de Pelvoux dès 2008, puis maire délégué, qui, outre la gestion au quotidien de sa Commune, s'est engagé avec courage et détermination sur la voie difficile de la fusion avec Vallouise. Il a été un apôtre tenace du développement de sa Commune et, au sein de Conseil communautaire, un défenseur obstiné de notre vallée.

Je sais aussi pouvoir être votre interprète en adressant nos remerciements, pour le travail accompli au cours de ces dernières années, à celles et à ceux qui ont siégé sur ces bancs et qui ont choisi de ne pas demander le renouvellement de leurs mandats : Mélanie Dussol, Alice Granet, Elodie Sémiond, Olivier Broumault, Jean-Michel Clouet, François Crumières, Robert Etienne, Alain Jeanne, Rémi Mougin, Jean-Lin Paul, Eric Prat, Franck Siad. Ils ont chacun, avec leurs personnalités propres et leurs savoir-faire, permis d'enrichir nos débats. Un grand merci à eux. Il nous appartient de prendre leur relai. Avec dignité et fierté. »

La première délibération concernait l'élection du Maire. Etaient candidats Jean Conreaux et Laurent Vernet. Ayant recueilli 11 voix, contre 4 à Laurent Vernet, Jean Conreaux a été reconduit dans ses fonctions. Il devait alors brièvement reprendre la parole pour remercier les élus de leur confiance « qui m'honore en même temps qu'elle m'oblige ». Avant de préciser dans quel

état d'esprit il concevait le fonctionnement de l'assemblée municipale :

« Nous avons connu une campagne municipale particulièrement longue, qui a débuté cet hiver et n'a pris fin que dimanche dernier. Une campagne électorale connaît toujours des moments de tensions, voire d'affrontements. C'est légitime. Je formule le souhait que ces temps appartiennent au passé.

Aujourd'hui, nous avons assurément une ambition commune : servir au mieux Vallouise-Pelvoux et ses habitants. C'est à quoi nous allons ici nous consacrer.

Certes, nous avons des sensibilités différentes, une vision parfois opposée sur tel ou tel dossier.

Nous ne serons pas d'accord sur tout. Nous en débattons aussi souvent et aussi longtemps que cela sera nécessaire. Les affrontements stériles ne font en aucun cas avancer la recherche du meilleur choix pour nos concitoyens.

Pour faire progresser Vallouise-Pelvoux dans la bonne voie, il faudra savoir s'écouter, se respecter.

Je souhaite qu'il n'y ait pas en notre sein une Majorité et une Opposition, mais un groupe de 19 élus soucieux de faire réussir notre territoire. Cette assemblée doit être d'abord un lieu d'échanges et de concertation. C'est l'ambition que je souhaite vous faire partager. »

En conclusion de ses propos, Jean Conreaux a lu la « Charte de l' élu local », rappelant les devoirs incombant aux conseillers municipaux et a engagé les élus à s'y conformer.

Seconde délibération : le nombre des adjoints au Maire. A l'unanimité, sur proposition du Maire, le Conseil s'est prononcé par la création de quatre postes d'adjoints et leur désignation.

TRIBUNE DU GROUPE « ET POURQUOI PAS ? » : L'AVENIR PAR LES QUATRE

Électrices, électeurs, merci pour vos propositions, merci pour le temps que vous avez passé avec nous pour esquisser l'avenir de notre commune.

Nous estimons avoir été victimes d'une campagne déloyale. Cela fait l'objet d'une protestation électorale. La liste majoritaire l'est de 7 voix. Quatre, c'est peu d'élus, mais c'est la loi. L'équipe de Monsieur Jean Conreaux a refusé une ouverture. Nous sommes au travail, instruisons nos axes de campagne pour influencer autant que possible, les projets futurs.

Deux grands projets pour lesquels nous souhaitons une direction différente :

...Construction du nouveau groupe scolaire en centre-ville. Modus operandi gagnant-gagnant : nous laissons la terre aux agriculteurs, nous évitons une expropriation, nous donnons

vie au centre-ville.

...Conserver l'écoulement gravitaire pour acheminer les eaux usées. Solution évidente, non dispendieuse, souhaitée par les habitants. Il s'agit là de bon sens. Nous conservons ainsi une liaison vitale en rive gauche du Gyr été comme hiver. Idée qui devrait aboutir puisque reprise en fin de campagne par la liste du maire.

Projets futurs pour lesquels nous travaillons :

... Réaménagement des Essarts (Igloo-Pelvoo ...).

... Le moulin de Vallouise doit devenir un centre culturel majeur.

... Création d'un « Espace Freinet ».

... Entretien de la commune à visée esthétique.

... Conseil municipal diffusé en direct (en cours).

LES ÉLUS



Maire : Jean CONREAUX - 75 ans – Chef d'entreprise retraité

Premier Adjoint (Economie/Culture/Commerce/ Artisanat/Agriculture) : Christian CANTON – 69 ans – Médecin généraliste retraité

Deuxième adjoint (Sport/Tourisme/Station/Campings) : Marie-Pierre HAMMES – 59 ans – Déléguée médicale hospitalière

Troisième adjoint (Services techniques/Travaux) : Philippe SEMIOND – 57 ans – Electricien

Quatrième adjoint (Jeunesse/Vie associative) : Justine LANTER – 29 ans – Educatrice spécialisée

Conseillers municipaux :

Gérard MOUTIER – 68 ans – Electricien retraité

Catherine ROUET – 63 ans – Ingénieure

François VALBON – 66 ans – Ouvrier du bâtiment retraité

Annie VERRIER – 67 ans – Ingénieure

Maixent CLERET de LANGAVANT – 57 ans – Commerçant, Moniteur de ski

Myriam MORIN - 59 ans – Assistante maternelle

Patrice de CLINCHAMPS – 74 ans – Journaliste

Andrée REYMOND – 72ans - Retraitée du Ministère de la Défense

Hervé GOUYET – 57 ans – Ingénieur

Martine GARNIER – 70 ans – Infirmière libérale retraitée

Laurent VERNET – 60 ans – Pisteur – Gardien de refuge

Peggy THUAULT – 46 ans – Secrétaire comptable

Didier ROULX-LATY – 60 ans – Retraité de la Gendarmerie

Nathalie FABRE – 56 ans – Commerçante

Conseillers délégués

Par arrêtés du Maire ont été parallèlement nommés Conseillers délégués :

+ Patrice de Clinchamps, aux Finances et à la Communication

+ Gérard Moutier, aux Travaux, à l'Environnement et au Cadre de vie

+ François Valbon, à l'Urbanisme, à la Voirie et aux Bâtiments municipaux

+ Catherine Rouet, à l'Environnement et à la Communication externe

Délégations d'attributions du Conseil au Maire

Le nombre important des décisions à prendre pour une bonne gestion des affaires communales et la rapidité avec laquelle certaines doivent être prises rendraient leur gestion exclusive par le Conseil très problématique (nombre de délibérations, délais de convocation restreints...). Aussi, afin de faciliter la bonne marche de l'administration, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, lui permettant ainsi de régler directement les questions relatives à la gestion quotidienne de la collectivité : signature de bons de commande ou de devis, exercice du droit de préemption, délivrance des concessions dans les cimetières... Et en cas d'empêchement de celui-ci aux adjoints ayant délégation de fonctions et de signatures.

Les Conseillers communautaires

Jean CONREAUX Christian CANTON Marie-Pierre HAMMES Laurent VERNET

À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le jeudi 9 juillet, suite au renouvellement complet des conseils municipaux qui la compose, la Communauté de communes du Pays des Écrins s'est réunie pour élire, à son tour, son exécutif. Ainsi, son nouveau bureau se compose comme suit :

- Président : Cyrille DRUJON d'ASTROS, maire de Fressinières

- Premier vice-président : Serge GIORDANO, maire de Saint-Martin de Queyrières

- Deuxième vice-président : Patrick VIGNE, maire de l'Argentière-le-Bessée,

- Troisième vice-président : Michel FRISON, maire de La Roche de Rame

- Quatrième vice-président : Christian CANTON, 1er adjoint au maire de Vallouise-Pelvoux

- Cinquième vice-président Gilles PIERRE, maire des Vigneaux

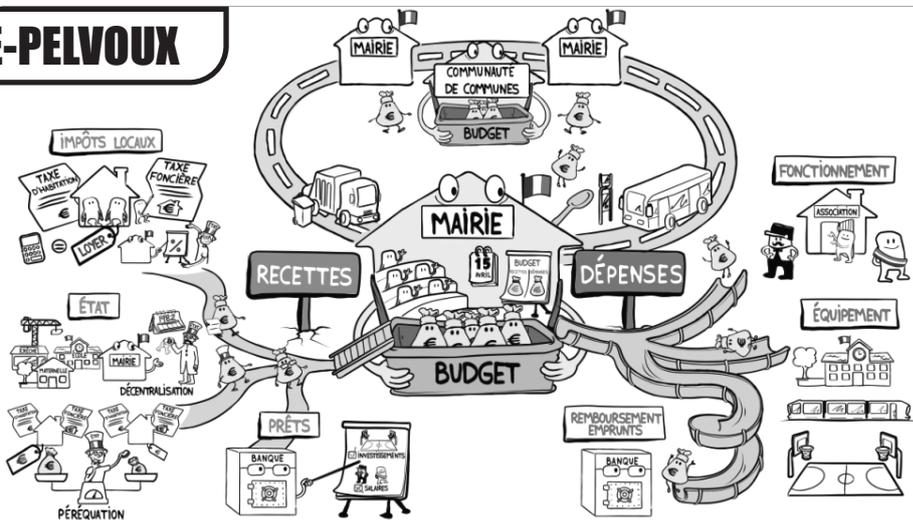
- Sixième vice-président : Marcel CHAUD, maire de Puy-Saint-Vincent

- Septième vice-président : Michel CHEYLAN, maire de Champcella

Le bureau de la Communauté de Communes ainsi composé regroupe l'ensemble des Maires desdites Communes, exception faite pour Vallouise-Pelvoux, où, à la demande expresse de Jean Conreaux, qui déclara souhaiter se consacrer prioritairement à ses mandats de maire et de conseiller départemental, ce fut sur sa proposition son Premier adjoint qui fut élu.

LES BUDGETS DE VALLOUISE-PELVOUX

Le budget primitif d'une Commune est voté généralement entre le mois de décembre (de l'année précédente) et le mois de mars (de l'année d'exécution du budget). En année de renouvellement des exécutifs communaux, son adoption par le Conseil municipal est reportée au 15 avril au plus tard. Pour cause de Covid-19, la date limite pour l'adoption des budgets 2020 a été repoussée cette année au 31 juillet, sous réserve que les taxes locales directes soient adoptées au plus tard le 3 juillet.



Ce calendrier contraint rendait quasi obligatoire le vote des budgets courant juin.

Au regard des budgets primitifs 2020, le Conseil a été appelé à se prononcer sur le maintien pour cette année des taux fiscaux appliqués en 2017, 2018 et 2019. Soit une quatrième année consécutive sans augmentation de la fiscalité locale

Aussi, le 3 juin dernier le Conseil municipal a voté les différents budgets de la Commune. Il s'agit en fait de cinq budgets distincts: le budget général de la Commune (M14), le budget de l'eau (M49), le budget du camping et de la piscine de Pelvoux (M4), le budget du camping d'Ailefroide (M4) et le budget des remontées mécaniques (M43). Et pour chacun de ces budgets, deux volets: d'une part le fonctionnement, d'autre part les investissements. Cinq budgets, 119 pages de texte noircies de milliers de chiffres, ventilés entre « Fonctionnement » et « Investissement », entre « Recettes » et « Dépenses ».

Budgets 2020

M 14 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Budget **total: 4 621 916 €** (contre 4 746 310 € en 2019), soit **2 725 401 € de dépenses de fonctionnement** (2 766 200 € en 2019) – dont 29,9 % consacrés aux charges de personnel – et **1 896 515 €** (contre 1 980 110 € en 2019) **pour la section investissements** [réhabilitation du parking d'Entraigues, travaux d'aménagement des cimetières, parkings communaux, restauration de la chapelle d'Ailefroide, rénovation de bâtiments communaux, parkings communaux, achat de matériel roulant pour voirie...]. Les recettes de fonctionnement proviennent à hauteur de 64 % des impôts locaux et taxes, de 19,6 % de dotations, subventions et participations, de 5,4 % des produits des services, du domaine et de ventes diverses.

M 49 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Dépenses d'**exploitation** cumulées: **355 804 €**. Dépenses d'**équipement**: **298 870 €**, dont 88 % consacrés au seul captage de Puy-Aillaud.

M 43 – BUDGET ANNEXE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Budget **total: 3 330 437 €**. Les recettes et dépenses de la **section d'exploitation** s'équilibrent à **539 258 €** (contre 640 696 € en 2019). La section **investissements** s'élève à **2 791 178 €** (contre 2 561 210 € en 2019). Les opérations d'équipement inscrites au budget s'élèvent à 177 000 € [aménagement du front de neige, billetterie informatique, rénovation du centre d'accueil...]. A noter: emprunts et dettes s'élèvent à 1 460 000 €.

M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING ET PISCINE DU FREYSSINET

Les dépenses, **section d'exploitation**, s'élèvent à **62 711 €** (contre 59 496 € en 2019), dont 59 % de charges de personnel]. Les recettes attendues s'élèvent, quant à elles, à 58 486 € (contre **50 517 €** en 2019), dont 40 800 € de vente de produits et prestations de services.

M 4 – BUDGET ANNEXE CAMPING D'AILEFROIDE

Dépenses et recettes d'**exploitation** s'équilibrent à **95 394 €** (contre 90 344 € en 2019). Les investissements 2020 y sont inscrits à hauteur de 156 362 € (investissements nouveaux et restes à réaliser). Ils concernent principalement la voirie intérieure du camping, et l'aménagement du bâtiment et autres divers travaux.

NOS REFUGES

Six refuges, sur le territoire de notre commune vous accueillent pour profiter, découvrir et redécouvrir la haute-montagne.

Le **refuge du Glacier Blanc** vous accueille à 2 542 m. d'altitude pour une première étape en haute-montagne. Contacts : 04 92 23 50 24 / refugeduglacierblanc@ffcam.fr

Le **refuge des Écrins**, vous accueille pour vos courses en direction de la Barre des Écrins, du Col des Écrins, de Roche Faurio... Refuge « à l'ancienne », situé à 3170 m, face au plus haut sommet du massif, la Barre des Écrins (4115 m). Contacts : 04 92 23 46 66 / refugedesecrins@ffcam.fr.

Le **refuge du Sélé**, vous reçoit à 2 511 m. d'altitude. Une destination idéale pour découvrir en famille, la vie des refuges de haute montagne et surtout y passer une nuit... Également, la porte d'entrée pour les Ailefroides, la pointe des Bœufs rouges, le Pic du Sélé... Contacts : 04 92 23 39 49 / refugedusele@ffcam.fr.

Le **refuge du Pelvoux** vous accueille à 2 700 m. d'altitude, à environ 3h30 de marche depuis Ailefroide. Dans un espace de silence et de lumière, vous découvrirez une vue magnifique sur la vallée de Celse Nière. Contacts : 04 92 23 39 47 / refugedupelvoux@ffcam.fr.

Le **refuge des Bans**, à 2106 m d'altitude, un petit refuge dans un site « haute montagne », grâce aux hauts sommets tout proches, à l'accès facile, qui se prête parfaitement pour une première expérience en famille. Contacts : 04 92 23 39 48 / refugedesbans@ffcam.fr.

Le **refuge Cézanne**, au bout du parking du Pré de Madame Carle, au croisement des sentiers du Glacier Noir et du Glacier Blanc, où se côtoient alpinistes et randonneurs, chamois et marmottes. Petit refuge rudimentaire en gestion libre ou en demi-pension, ouvert uniquement à la fermeture du chalet auberge à proximité. Contact : 09 74 76 15 37.

Réservation obligatoire et protocole sanitaire à respecter

ESPACE MAURICE DAVID

Les installations sportives de l'Espace de Loisirs Maurice DAVID de La Casse sont à nouveau ouvertes à la pratique (aire de jeux pour enfants, terrains multi-sports, de pétanque, court de tennis...) pour toutes les familles et vacanciers de La Vallouise. Toutefois, en raison de la pandémie l'animation des activités ne pourra être assurée comme les années précédentes. La pratique des activités se fera sous la seule responsabilité des utilisateurs, des parents pour les plus jeunes, dans le strict respect des dispositions de distanciation sociale et des dispositions sanitaires fixées par l'autorité préfectorale des Hautes-Alpes.

Malgré ce contexte particulier les bénévoles de l'association s'efforceront de faciliter comme les années précédentes la pratique des activités en mettant dans toute la mesure du possible à la disposition des pratiquants les équipements nécessaires.

Pour toute information complémentaire contacter le Secrétariat de l'association : sec-covlc@orange.fr



TARIFS TELESIEGE ETE 2020

CATEGORIE	TARIFS
Montée ADULTE	6.00 €
Montée ENFANT (- de 12 ans)	3.50 €
Montée GROUPE (10 pers. mini.)	3.50 €*
½ Journée Transport VTT	8.00 €
Journée Transport VTT	12.00 €
Forfait SAISON	40.00 €
Descente	3.50 €
Aller/Retour ADULTE	8.00 €
Aller/Retour ENFANT	5.50 €

Ouverture du 09 JUILLET au
20 AOUT 2020
Tous les Jedis
9h00 – 12h00
14h00 – 17h00



PISCINE TARIFS 2020

Ouverture du 4 juillet au 30 août 2020

	ENFANT (-12ans)	ADULTE
Journée	2,30 €	3,50 €
Forfait 6 entrées	10,00 €	18,50 €
Forfait 12 entrées	18,00 €	33,00 €
Forfait saison	30,00 €	40,00 €
Groupes (matin)	1,90 €	-

Protocole COVID : réservation **obligatoire** par téléphone, créneaux possibles :
10h30-14h15 / 14h45-18h30

Attention : une réservation par jour et par personne

☎ 04 92 23 37 83



Pour en savoir plus / Pour connaître les dernières opportunités

Les Bureaux d'Information de l'Office de tourisme du Pays des Écrins

Les équipes de l'Office de tourisme des Pays des Écrins peuvent vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Les banques d'accueil sont équipées de protection et les bureaux sont nettoyés régulièrement. Nous vous recommandons tout de même de vous munir d'un masque de protection. Un gel hydro alcoolique sera disponible en libre-service dès l'entrée. Un sens de visite, une limitation de 1 à 2 personnes maximum et une limitation du temps de présence seront imposés. Cette organisation simple, efficace et rapide, qui vous permettra de récupérer toutes les informations nécessaires.

Des questions ? Nous sommes là pour y répondre. Le Pays des Écrins est un vaste territoire sur lequel plusieurs points d'accueil sont à votre disposition pour vous informer et répondre à vos questions !



Le tout nouveau bureau d'information de l'Office de tourisme ouvert dans les anciens locaux de la commune historique de Vallouise.

Vallouise

Tél : 04 92 23 36 12

+ Du 13 juillet au 28 Août 2020 : Ouvert tous les jours de 9h à 12h15 et de 15h à 18h00

L'Argentière-la-Bessée

Tél : 04 92 23 03 11

+ Du 1 juillet au 28 Août du Mardi au Samedi (fermé le Dimanche et lundi) 9H30 à 12h15 - 15h à 18h30

Puy Saint Vincent 1400

Tél : 04 92 23 35 80

+ Du 13 juillet au 28 Août 2020 Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 12h15 et de 15h à 18h30

Puy Saint Vincent 1600

Tél : 04 92 46 68 58

Jusqu'au 28 Août 2020 : Ouvert tous les jours du lundi au vendredi 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Samedi et dimanche 9h à 12h15 et de 15h à 18h00

Ailefroide

Tél : 04 92 51 29 17

Jusqu'au 28 Août 2020 : Ouvert tous les jours de 9h à 12h15 et de 15h à 18h30

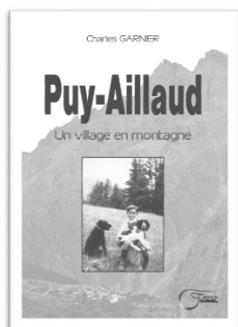
UN FICHER DES ADRESSES MAILS DES ADMINISTRES

Afin d'améliorer la communication d'informations à caractère urgent (coupures d'eau, EdF, voirie...) auprès des habitants, par le biais de courriels, la commune souhaite mettre à jour ses fichiers. Les personnes intéressées, pour recevoir ces informations, peuvent se faire connaître en envoyant un courriel à mairie@vallouise-pelvoux.fr, en précisant leurs nom, prénom et quartier. Les adresses électroniques font l'objet d'un traitement informatisé destiné à informer lors d'événements importants ou inopinés. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de bien vouloir vous adresser à l'accueil de la mairie.

Rappel : toutes les informations à caractère général (comptes-rendus des conseils municipaux, bulletins municipaux...) sont consultables sur le site de la commune <https://www.vallouise-pelvoux.fr/> et ne peuvent faire l'objet d'un envoi personnalisé.

EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...

BIBLIOTHÈQUE - Ouverture d'été: le lundi de 18h à 20h et le vendredi de 18h à 20h, du 6 juillet au 31 août.



PUY-AILLAUD – Il s'agit de l'histoire authentique des descendants d'Etienne Garnier, qui se sont succédés depuis les années 1600, à Puy-Aillaud, où la vie était rude et difficile. La religion y était présente. Quelques Vaudois anathématisés et pourchassés par les armées du roi et des papes s'y réfugièrent. Les croyances étaient fortes et des événements rocambolesques se produisirent au cimetière Saint-Jean. On nommait miséréré et morte subite ces maladies terribles, encore inconnues, qui faisaient de nombreuses victimes laissant des veufs, des veuves, mais aussi des orphelins. Un livre de Charles Garnier, aux Editions du Fournel. Prix: 19 €.

D'UN MARCHÉ A L'AUTRE - Tous les jeudis, sur la Gravière et place de l'Eglise, à Vallouise-Bourg, marché alimentaire et marché forain; tous les mardis depuis le 14 juillet et jusqu'au 18 août, à partir de 17h, marché nocturne sur le parking Alphand; le marché dit des Artisans sans vitrine nous rendra visite à trois reprises: 26 juillet, 1er et 16 août; le marché Toison d'art prendra place à Vallouise le 9 août; le Marché des producteurs vous donne rendez-vous à Ailefroide le 17 août.

BROCANTE - Trois dates à retenir: les 25 juillet, 8 et 22 août.

FETE DES GUIDES - A Ailefroide, le 26 juillet, avec inauguration d'un cairn en mémoire de Jean-Michel Cambon.

ASVP - Vous la croiserez désormais dans nos rues: Sabrina Roman, nouvelle ASVP de Vallouise-Pelvoux.

RECENSEMENT MILITAIRE - Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 ans dans l'année 2020 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en Mairie pour ce faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

RETRAITE – L'heure de la retraite a sonné pour Brigitte Simonet, secrétaire générale adjointe de la Mairie de Vallouise-Pelvoux, après 20 ans de bons et loyaux services au sein de notre Commune. Recrutée par la Commune de Pelvoux et le SIVU des remontées mécaniques en juin 2000 en tant que comptable, elle réussit le concours de rédacteur en 2003, puis celui d'attachée territoriale en 2010, lui permettant alors d'exercer les fonctions de secrétaire générale de la Commune de Pelvoux, avant d'exercer la fonction de secrétaire générale adjointe de la Commune nouvelle de Vallouise-Pelvoux depuis 2017. Nous lui souhaitons de votre part la meilleure des retraites.



État civil

Ils nous ont quittés:

Jean-Lou BRONDY, décédé le 19/12/2019 à Cannes

Patrick JACQUOT, décédé le 15/01/2020 à Aubagne

Paul THOMET, décédé le 03/02/2020 à Toulon

François BERTAIL, décédé le 21/02/2020 à Marseille

Andrée JAYME, épouse MELQUOIND, décédée le 27/02/2020 à Briançon

Joséphine ALPHAND, épouse GAUTHIER, décédée le 24/03/2020 à Vallouise

Andrée MONTEFFERARIO, épouse NICOLAS, décédée le 17/04/2020 à Gap

Catherine SILVE, décédée le 09/05/2020 à Carrières-sur Seine

Jeannine ALPHAND, épouse LE PICART, décédée le 06/05/2020 à Paris

Guy LE PICART, décédé le 14/05/2020 à Paris

Gervais DELAMARCHE, décédé le 16/05/2020 à Pelvoux

Marie-Claude JOLY-OLIVE, décédée le 16/05/2020 à Nyons

Jacques ENGILBERGE, décédé le 25/06/2020 à Vallouise

André GIRAUD, décédé le 07/07/2020 à Vallouise

Bernard COCHET, décédé le 20/06/2020 à Chalon-sur-Saône

Nous accueillons:

Yevgeny ESTIENNE, né le 04/12/2019 à Briançon

Solal KASPRZAK, né le 13/01/2020 à Grenoble

Elie KASPRZAK, né le 13/01/2020 à Grenoble

Achille SNICK PAUC, né le 09/02/2020 à Briançon

Loup BUSSON, né le 30/04/2020 à Briançon

Joey TROUSSART, né le 18/06/2020 à Briançon



27 juillet 2020

Michel LALOS

Membre de la société astronomique de France

Auteur de « Découvrir les cadrans solaires du Guillestrois / Cadrans solaires et mesure du temps »

[Pays guillestrin – Hors série n°21]

Les Cadrans solaires / Donnez-moi le soleil, je vous donnerai l'heure

20h30 - Salle Bonvoisin - Entrée libre

Port du masque obligatoire

Nombre de places limitées

3 août 2020

En collaboration avec l'association LEREV (Rencontres et Lecture en Vallouise)

Soirée Littérature et Cinéma

De Jean de LA FONTAINE à Georges ORWELL

La fable: instrument de satire politique et sociale

Lecture d'extraits par Philippe Lardaud, comédien et metteur en scène. Projection du film d'animation de John Halas et Joy Batchelor, La Ferme des animaux, de 1954, d'après le court roman de George Orwell publié en 1945. Les animaux d'une ferme se révoltent, prennent le pouvoir et chassent les hommes injustes et tyranniques. Mais l'histoire ne s'arrête pas là...

10 août 2020

Colette COLOMBAN

Guide conférencière - Service Patrimoine de la ville de Briançon

Le Briançonnais au temps des Escartons

En mai 1343, les communautés du Briançonnais, par la signature de la « Charte des Escartons », acquièrent des libertés qui leur permirent de vivre une expérience originale d'autogestion et de coopération transalpine. Ainsi, et jusqu'en 1789, Briançon a été la capitale économique et politique d'un territoire à cheval sur l'actuelle frontière franco-italienne, qui a joui d'un statut fiscal et politique privilégié,

17 août 2020

Docteur Yves PEYSSON

Directeur de recherches au CEA et professeur à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires

Ancien Pdt du GHM (Groupe de Haute Montagne) et du Comité Scientifique du Club Alpin Français

Les volcans: de l'émerveillement à la science



Message des organisateurs de « Musiques en Écrins »

« Les mesures de distanciation dans les lieux fermés qui limitent à 25 % le taux de remplissage par rapport aux jauges sont toujours en vigueur au moment d'engager le projet 2020 du Festival Musiques en Écrins. Nous ne nous sentons pas capables de faire respecter cette règle dont l'application nous poserait en outre de sérieux problèmes financiers.

« Nous aurions pu dire: "Rendez-vous en 2021", mais nous avons pensé qu'il fallait garder le contact avec ce public et présenter quand même quelques événements musicaux en 2020, confirmant ainsi notre implication locale auprès des collectivités du Pays des Écrins qui nous soutiennent. Il s'agit aussi pour nous, connaissant les difficultés que rencontrent actuellement les musiciens professionnels et intermittents du spectacle, de donner la possibilité à des formations musicales, nationales, régionales ou locales, de pouvoir malgré tout être engagées.

« Nous avons donc imaginé un plan B qui nous permette d'organiser quelques concerts « en plein air » dans des lieux remarquables du Pays des Écrins. »

Programme (Attention, il peut encore évoluer !)

Lundi 3 août : Esplanade Église Saint-Laurent, Les Vigneaux, 18h
Ensemble TEMPO DE BRASIL (3 violoncelles et clarinette).
Musique brésilienne

Jedi 6 août : Château Saint-Jean, L'Argentière-la-Bessée, 18h
PASSPORT QUARTET et Eric BARRET saxophone

Dimanche 9 août : Esplanade Église Saint-Laurent, Les Vigneaux, 18h
Ensemble HORNORMES, quatuor de cors

Mardi 11 août : Salle Bonvoisin, Vallouise-Pelvoux, 18h
Conférence Bernard MAZAS: « Les quatuors de BEETHOVEN »

Mercredi 12 août : Esplanade Église Saint-Etienne, Vallouise-Pelvoux, 18h
Quatuor ANCHES HANTEES (clarinettes): « Opéra sans diva ».

Jedi 13 août : Salle Bonvoisin, Vallouise-Pelvoux, 18h
Conférence Bernard MAZAS: « Le silence en musique »

Vendredi 14 août : Esplanade Église Saint-Etienne, Vallouise-Pelvoux, 18h
Les frères LELEU (trompette, tuba): « Virtuosi »